

LES CHIFFRES CLÉS DU « BÂTIMENT DURABLE » EN OCCITANIE



5 845 102
habitants



3 553 026
logements



300 157
logements
sociaux



38,6 TWh
énergie
consommée
2017 - secteur résidentiel

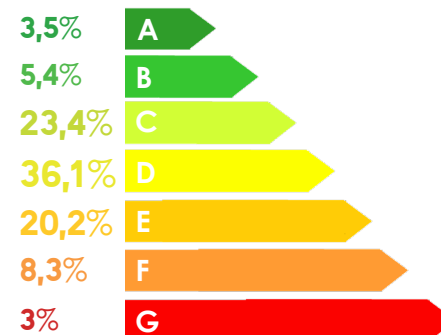


76%
de résidences
principales
dont 61% construites avant 1970

61%
de maisons
individuelles

CLASSE ÉNERGÉTIQUE DES LOGEMENTS

2019



Une consommation d'énergie finale des logements à **38.6 TWh** qui paraît se stabiliser depuis 3 ans mais encore loin d'atteindre le seuil d'**objectif REPOS à 29TWh d'ici 2050**. Le volume représente **30.3%** des consommations d'énergie finale de l'ensemble des secteurs en Occitanie.

Dans la base de l'observatoire des diagnostics de performance énergétique, plus de **11%** des

LES LEVIERS DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DES LOGEMENTS

RÉNOVATION

2019

EVOL. 1 AN
2019/2018

PERSPECTIVES
2020



83 266

ménages

ayant obtenu un **CITE**
en 2019 - travaux 2018



15 TWH cumac

énergie économisée
grâce aux **CEE**



11 762

éco-chèques
logements de la Région



1 654

logements sociaux
engagés dans une rénovation
via un **éco-PLS**



Le secteur de la rénovation énergétique est à la peine depuis plusieurs années, entre autre du fait de l'évolution des dispositifs d'aides dont les **conditions d'attribution ne sont pas reconduites ou changées.**

Les **Certificats d'Economie d'Energie** contribuent à la réduction de consommation énergétique mais leur **utilisation peut encore être optimisée.**

NEUF

2019

EVOL. 1 AN
2019/2018

PERSPECTIVES
2020



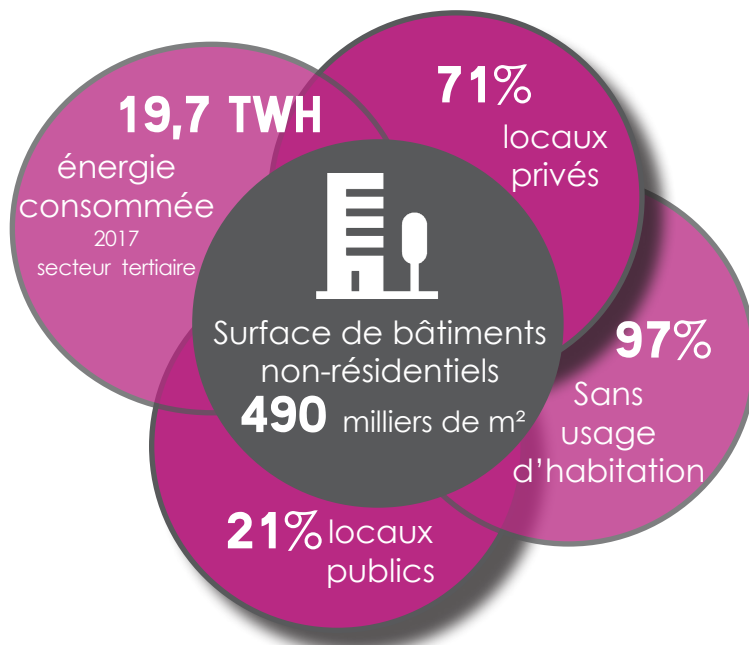
3 754

logements neufs
engagés dans une
démarche **qualité**
environnement



LES LEVIERS DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DU TERTIAIRE

Les bâtiments non-résidentiels, constitués majoritairement de locaux privés, consomment **19.7 TWH d'énergie finale** (15.5% de l'énergie finale consommée en Occitanie) pour un **objectif REPOS fixé à 13.9 TWH**.



La rénovation énergétique des bâtiments tertiaires de plus de 1 000m² est devenue obligatoire par le **décret paru le 29 juillet 2019**.

RÉNOVATION

2019

EVOL. 1 AN
2019/2018

PERSPECTIVES
2020



1,9 TWH cumac
énergie économisée
grâce aux CEE



NEUF

2019



1,4%
part des surfaces autorisées
ayant demandée une
labellisation énergétique



LES LEVIERS DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DU TERTIAIRE

ZOOM SUR LE PLAN FRANCE RELANCE IMPACT EN OCCITANIE

Volet : abondement exceptionnel de la **DSIL**
(Dotation de Soutien à l'Investissement Local)

450 projets — **66%** relèvent du secteur **Bâtiment** — **62 M€** montant de dotation

RÉPARTITION
DES
MONTANTS

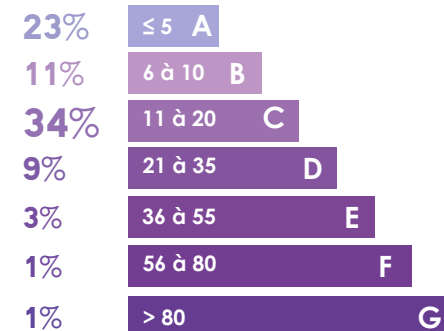
Rénovation du patrimoine historique et culturel	Résilience sanitaire	Transition écologique
51%	27%	22%

Volet : **Rénovation énergétique** des Bâtiments publics de l'Etat et de l'enseignement supérieur

496 projets — **88 Communes** — **268 M€** montant de dotation

EMISSION DE GES

BÂTIMENTS NON-RESIDENTIELS (ventilation des surfaces)



Plus de **14%** des bâtiments non résidentiels émettent des GES entre 21 et plus de 80 kgEqCO₂/m².



Préfecture du département de l'Ariège

LA MOBILISATION DES PROFESSIONNELS

CHIFFRES À FIN 2019

EVOL. 1 AN
2019/2018

PERSPECTIVES
2020



5830 établissements RGE



9% c'est la **part** des établissements RGE sur le nombre d'établissements Bâtiment



-15,3% d'entreprises qualifiées
Domaine de travaux : **Fenêtres, volets, portes extérieures**



+37,3% d'entreprises qualifiées
Domaine de travaux : **Pompes à chaleur**



Après une forte mobilisation des professionnels lors de la création du **label RGE**, certaines entreprises ne **sollicitent pas le renouvellement de leur qualification**. Le besoin en nombre d'entreprises est prévisible.

QUALIFICATIONS

Efficacité
énergétique
71%

23%

Energie
renouvelable

Etudes et
autres **6%**

L'APPAREIL DE PRODUCTION



65 662
établissements
du bâtiment



89 898
salariés de la
filière bâtiment



10,4 milliards €
chiffre d'affaires
bâtiment

Sources : DHUP, CERC, base RGE

Les modifications de conditions des dispositifs ont eu un impact direct sur la qualification des professionnels. On constate **une baisse des entreprises qualifiées** pour les travaux relevant des **parois vitrées** et une forte augmentation pour les travaux relevant des **pompes à chaleur**.

www.cercoccitanie.fr

cerc-occitanie@i-carre.net

05 61 58 65 42 / 04 34 46 67 48

